

Compte rendu du conseil d'école n° 2 du 21/02/2017

Présents :

Equipe enseignante :

Mmes Quéguiner, Lemore, Neves, Latimier, Burban, Derrier, Quelen, Malléjac, Harhouz, Rosa, Delabrouille, Barbet, Le Bars et MM. Jacquet, Pomies, Reinhard

Parents (PIF) :

Mmes Ayserer, Soltani, Nimaga, Menina, Cissé, Hniki, Edhane, Seri, Belkebiche, Maurisse, Chaumeil, Mahurel, Toubi et M. Martin.

Municipalité :

Mme Cazaban

DDEN :

Mme Pierard

Excusée :

IEN :

Mme Neveu

1. Fonctionnement de l'école

- Projet d'école

Dans la continuité de ce qui a été annoncé au 1^{er} conseil d'école, nous continuons le conseil des délégués. Le prochain aura lieu la semaine du 13 mars. Le thème retenu est l'égalité filles/garçons avec comme angle le domaine du sport.

Dans le cadre de la réflexion sur nos pratiques pédagogiques, nous avons effectué un travail sur l'enseignement du vocabulaire en se basant sur des travaux de chercheurs et de linguistes comme J. Picoche. Le deuxième axe de travail que nous explorerons est l'enseignement du calcul mental.

Nous avons déjà eu une première réunion de liaison GS/CP qui a réuni les enseignants de GS des écoles maternelles République, Menil et Jules Ferry et de CP des écoles élémentaires Jules Ferry A et B. A travers cette réunion, nous avons comme objectif de monter des projets communs dans le quartier entre les différentes écoles pour créer du lien entre enfants et enseignants et changer de la simple visite d'école et favoriser le lien pédagogique entre enseignants de cycle 1 et cycle 2 afin de faciliter la transition entre maternelle et élémentaire pour les enfants.

- BCD

Les porteurs du projet (Mme Neves et Mme Fuchs) ont réuni les parents pour expliquer le travail à faire. Un cahier est à disposition des parents qui se relaient pour assurer un suivi et savoir ce qu'il reste à faire. Rappel : pour les parents qui le souhaitent il est possible de venir sur le temps scolaire pour ranger, enregistrer.

- Retour sur les temps d'observation du CAAEE

Il n'y a pas de compte rendu écrit pour le moment mais avec les échanges eus, l'école a su tenir compte des différents conseils prodigués ces dernières années pour se les approprier et faire un lieu serein pour les enfants

Destinataires : les membres du Conseil d'école

- Liaison école-collège

Le travail entamé est maintenant la mutualisation des progressions des différents conseils Ecole/Collège afin de permettre aux équipes qui n'auraient pu tout faire de piocher dans des progressions déjà faites.

- Projets artistiques et culturels, créneaux EPS

Pour les nouveaux créneaux de sport, voir l'annexe 1.

Les classes de CE2 B et CM1 A ont vu leur projet validé par l'inspection de circonscription et la municipalité et bénéficient de l'intervention de la compagnie Sémaphore dans le cadre des ateliers culturels en lien avec leur projet artistique et culturel sur le théâtre.

- Retour sur les classes découvertes

Les classes de CM2 B et CM1/CM2 sont parties en classe transplantées début janvier à Lou Riouclar sur le thème Grand Nord. Cela a permis de créer une véritable cohésion dans ces classes à travers un environnement loin de celui du quotidien. Dans la vie de classe de tous les jours, les enseignants ressentent plus d'autonomie de la part des élèves.

- Dispositif Plus de maîtres que de classes

La création de ce poste pour notre école a été proposée par le DASEN. Si cette proposition est validée en commission technique spéciale départementale sur la carte scolaire, Mme Gil sera cette enseignante supplémentaire dont l'axe de travail prioritaire est l'intervention en classes de CP et CE1.

2. Informations

- Projets périscolaires

L'arrivée de M. Chettouh en tant que responsable du centre de loisirs a permis d'apaiser les tensions des enfants sur le temps de pause méridienne avec la mise en place d'ateliers encadrés pour ne pas les laisser inactifs pendant 2h, dans la mesure du possible quand l'effectif d'animation est au complet.

De grands projets sont mis en œuvre pendant les vacances scolaires : réalisation de fresques sur le thème choisi par les animateurs, activités diverses proposées au plus grand nombre, grands ateliers autour du thème.

- Point coopérative

Le solde actuel du compte de l'école s'élève à 3750,13€. Ce solde intègre le paiement des kits rentrée, le bénéfice sur les ventes de photos, etc.

- Point remplacement

Mme Sokol a été nommée jusqu'à la fin de l'année à 100% sur la classe de CE1 B.

- Procédure d'entrée en 6^{ème} et sectorisation

voir le mot collé dans les cahiers de correspondance se trouvant en annexe 2.

- Suivi des travaux (Stores, marches de l'escalier A, radiateurs cantine, toilettes garçons du préau)

Les marches de l'escalier ont été refaites pendant les vacances.

Les stores ont également été réparés mais il subsiste encore quelques légers dysfonctionnements par moments.

Les plombiers de la ville devraient intervenir sous peu pour réparer les toilettes cassées chez les garçons dans le préau.

Mme Cazaban a noté les problèmes rencontrés par le personnel Sogeres et fait remonter l'information aux services concernés.

- Manifestations de fin d'année.

Deux manifestations sont prévues :

→ La fête du livre le samedi 20 mai avec pour thème « le voyage », nous allons tenter le projet en associant des classes de maternelles dans le cadre de notre liaison GS/CP

→ La kermesse le samedi 1^{er} juillet

Organisation proposée pour le moment : (travaillée avec Mme Toubi)

- Carton d'entrée « famille » pour les parents, enfants de moins de 12 ans (1 couleur par niveau ou par classe)
- 7 ateliers (2 enseignants par atelier + roulement de parents – soit potentiellement une cinquantaine de parents qui pourraient se relayer)
- 1 buffet géré par les représentants de parents
- achat de cartons avec cases (pré-vente avant la kermesse) on coche les cases quand un enfant fait une activité
- Quand un enfant gagne à un atelier, il choisit un petit lot, budgétisation en cours qui définira le nombre de cases par carton.
- La tenue de spectacles semble difficile tant au niveau place que faisabilité à cause du bruit engendré par les stands

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

Vanessa TOUBI
PIF

Guillaume REINHARD
Directeur

Créneaux de sport - 2^{ème} semestre

Classe	Activité
CP A	Sport Co le jeudi à 14h40
CP B	Sport Co le mardi à 14h40
CP C	Judo le jeudi à 8h30
CP/CE2	CP → tennis le jeudi à 10h CE2 → escrime le mardi à 14h40
CE1 A	Natation le mardi à 8h30
CE1 B	Natation le mardi à 8h30
CE1 C	Escrime le vendredi à 14h40
CE2 A	Sport Co le vendredi à 13h30
CE2 B	Sport Co le vendredi à 14h40
CM1 A	Sport Co le lundi à 10h
CM1 B	Judo le vendredi à 8h30
CM1/CM2	Sport Co le lundi à 10h
CM2 A	Sport Co le lundi à 8h30
CM2 B	Judo le jeudi à 14h40
ULIS	Danse le jeudi à 10h

Ecole élémentaire Jules Ferry B

3 rue Jules Ferry

92600 Asnières-sur-Seine

Tél. : 01.41.11.13.89

Courriel : 0922637s@ac-versailles.fr

Procédure d'entrée en 6^{ème}

Cette procédure concerne toutes les familles que l'enfant aille dans un collège public ou privé.

Cette constitution du dossier se passe en 2 étapes :

- volet 1 : il s'agit d'une feuille récapitulative comprenant les noms et coordonnées qui seront prises en compte pour la sectorisation du collège de secteur.

Vous pouvez dès à présent connaître le collège public de secteur de votre enfant avec l'outil mis en place par la direction académique sur son site à l'adresse suivante :

<http://www.ac-versailles.fr/dsden92/cid109448/zones-geographiques-des-colleges-publics.html>

Vous avez 2 semaines pour compléter ou modifier en cas d'erreur les informations qui sont dessus.

- volet 2 : c'est sur cette feuille qu'apparaîtra le collège de secteur, que vous pourrez indiquer le collège privé (il faudra alors fournir un certificat d'inscription), que vous saisirez une demande de dérogation en précisant le motif. Les effectifs étant très chargés l'année prochaine, le collège Renoir m'a déjà fait comprendre que les dérogations vers ce collège seraient sûrement refusées par le directeur académique des Hauts-de-Seine, même pour des rapprochements de fratries (il faut que l'enfant déjà au collège soit encore présent l'année d'après pour que ce motif soit pris en compte par l'administration).

Autres motifs pouvant permettre une dérogation : handicap, prise en charge médicale à côté de l'établissement, bourse, parcours particulier (classe à horaires aménagés = musique, sport, théâtre, etc.), domicile situé en limite de secteur (il faut fournir beaucoup de justificatifs pour que ce motif soit pris en compte par l'administration).

La réponse à cette demande vous arrive courant juin voire début juillet dans certains cas.

Ces dossiers se remplissent généralement au printemps vers les mois de mars/avril. Nous n'avons à ce jour toujours pas reçu la circulaire et le calendrier des opérations.

A Asnières-sur-Seine, le 26 janvier 2017

Guillaume Reinhard
Le directeur